Lettre au Ministre à joindre au compte de 1822
à Monseigneur

J'ai l'honneur d'adresser à votre Excellence mon compte général des dépenses de l'École Polytechnique pour l'année 1822, malgré mes efforts pour réduire les dépenses par tous les moyens d'une administration économique, je n'ai pu faire [illegible] pour cette année, [illegible] pour cette année est beaucoup plus considérable que celle des autres années de mon gestion, diverses circonstances dont je vais [illegible] ont contribué à les augmenter. Trois premiers mois de 1821 qui ne sont partis qu'en 1822 ont porté [illegible] le paiement des [illegible] pour leur retour en France, les nouveaux règlements ayant changé l'époque où les pensionnaires sculpteurs [illegible] la copie [illegible] une commutation de ces travaux dans la même année les [illegible] plus anciens [illegible] à s'occuper comme par le passé à la fin de leur pensionnat, et les nouveaux aux termes de derniers règlements devaient les exécuter dans les premiers trois ans en envoyer dans [illegible] copies de marbre de la composition de chaque [illegible] par conséquent une augmentation [illegible] dépenses particulières

* Art. 4. Les frais d'études obligés sont supportés par l'État

en partie les Élèves des frais de ces mêmes Études, [illegible] des Élèves dans leurs demandes [illegible] du Directeur de [illegible] et le résultat [illegible] du Directeur de [illegible] les plus détaillés [illegible] a été interprété dans des instructions apostillées par M. Gaston, de manière à la rendre illusoire, mais les instructions ne m'ont été communiquées que lorsque les dépenses étaient faites, et j'avais de me conformer au texte de l'ordonnance du Roi.

des mémoires de [illegible] des deux années précédentes pour le paiement desquels j'espérais [illegible] savoir, une année [illegible] dépenses, ceux du Menuisier Castella dont un pour fournitures faites dans le dernier Semestre de 1820, oublié dans le compte fut ajouté [illegible] mais assez forte augmentation de dépense pour cette année [illegible]

Un mémoire de compte d'encaissage et d'emballage par le menuisier Spartano Baldi pour l'acquisition qui a longtemps retardé d'accidents avec Règlement de ce compte a rempli de [illegible] se trouve par suite de ces difficultés [illegible] au compte de 1822

Un mémoire arriéré du Menuisier Pinchard décédé en 1816, pour fournitures faites du temps de Mr Le Thieux et réglé par son héritier, n'a pu [illegible] par suite des liquidations de affaires des hoirs [illegible] de payer que ces dernières années, il n'avait été donné que des à compte [illegible] été soldé définitivement dans le cours de 1822 et conséquemment porté aux dépenses de cette année

L'occasion qui s'est présentée d'acheter à bon compte un piano de Vienne m'a déterminé à faire l'acquisition de ce meuble indispensable dans une maison où on envoie des Élèves pour s'occuper de Musique [illegible] et l'espérance où je suis de voir donné par votre Excellence [illegible] aux mêmes dépenses de mon Gestion de payer à mon successeur [illegible] que tout autre objet à porter la dépense aussi à mon successeur [illegible]

Paris, [illegible] Excellence [illegible]

55bis

je crois avoir donné à votre Excellence, des explications suffisantes sur les remboursements faits par moi et qui se trouve au compte de banque dans une note que j'ai joint au chapitre des recettes, l'erreur préjudiciable ~~pour moi dont la quelle j'étois tombé~~ que j'avais aussi commise les années précédentes me rendait toujours l'établissement de mes comptes extrêmement pénible puisque je me trouvais toujours à découvert de ces mêmes remboursements, j'imputais cet embarras à trouvais calcul de ma part dans mes dépenses personnelles et c'était en ajoutant du mien que ~~j'étais~~ je parvenais à balancer la dépense par la dépense

Un examen des comptes de banque depuis 1819 jusqu'à 1823 ~~dont~~ que j'adresse à votre Excellence avec des copies de ces comptes établira la validité de la réclamation que je fais des ~~ces~~ sommes dont je suis à découvert

Mon compte se termine par une explication ~~suffisante~~ sur une erreur ~~par~~ moi commise à mon préjudice relativement aux remboursements que j'ai faits ici ~~en~~ à la maison Tortonia de ses frais de Banque Intérêts &c. depuis l'année 1819 jusqu'à et compris 1821.

a chaque réddition de C.ᵗ J'ajoignais simplement celui du Banquier avec ~~et~~ sa quittance sans la porter au chapitre de mes dépenses en sorte, les défalques de la recette n'imaginant pas la cause du ~~premier~~ déficit que j'éprouvai par suite de la première inadvertance et que je ne ~~le~~ trouvais pas non plus dans mes dépenses personnelles ~~et~~ devant cependant suppléer à ce vide dont ~~que~~ je ne concevais pas la source je ne suis ~~[illegible]~~ dans la nécessité de faire venir de l'argent de Paris et de mettre du mien tandis qu'au contraire il devait résulter de ~~[illegible]~~ ma gestion quelques économies

Ce n'a été ~~[illegible]~~ qu'en revoyant enfin ~~mes~~ comptes précédens et les confrontant avec ceux du Banquier que j'ai reconnu les ~~[illegible]~~ l'omission ruineuse que j'avais commise

je joins avec Pièces à l'appui de mon C.ᵗᵉ de 1822. une copie en forme de tableau du compte de M.ʳ Tortonia depuis 1818 jusqu'à commencer de l'année 1818. dans celui-ci j'avais fait erreur à mon avantage. C'est dans les subséquens que se trouvent celles à mon préjudice et de la compensation dont il résulte ~~[illegible]~~ que j'ai 9435 f. à réclamer

Je supplie A. E. de faire vérifier ~~[illegible]~~ et de me faire connaître le résultat de cet examen